



COMMUNIQUE DE PRESSE

Droits audiovisuels France de Roland-Garros : ouverture d'une période de négociation

Paris, le 19 juillet 2019

La Fédération Française de Tennis se félicite de l'intérêt porté à l'appel à candidatures pour les droits audiovisuels France des éditions 2021-2023 de Roland-Garros par les différents candidats.

Les offres proposées permettent d'ores et déjà d'envisager une exposition en croissance et de conquérir de nouveaux publics, ainsi qu'une revalorisation des droits.

Le prix de réserve global n'étant cependant pas atteint, une période de négociation est ouverte avec les acteurs en présence.

Contact presse :

Emmanuelle LEONETTI

Tél. : 01 47 43 56 37 – mleonetti@fft.fr

La Fédération Française de Tennis